SUJET

FONDS NATIONAL DE CO-INVESTISSEMENT POUR LE LOGEMENT

ENJEU

Que fait le gouvernement pour s'assurer que les Canadiens dans le besoin ont accès à des logements?

RÉPONSE

- **Le Fonds national de co-investissement pour le logement de 13,2 milliards de dollars est au cœur de la Stratégie. Notre gouvernement travaille avec nos partenaires à travers le pays pour investir dans la croissance de collectivités habitables et contribuer à la résilience du secteur du logement communautaire.**

- **Le Fonds national de co-investissement pour le logement contribue à la création de 60 000 logements neufs et à la réparation de 240 000 logements abordables et communautaires existants.**

- **De plus il accroît le nombre de places d'hébergement pour les survivants de situations de violence, ainsi que le nombre de logements de transition et avec services de soutien, tout en recherchant d à rendre l'accession à la propriété plus abordable.**

- **Le budget 2021 a notamment affecté 250 millions de dollars dans le cadre du Fonds national de co-investissement pour le logement, à l'appui des coûts de construction, de réparation et d'exploitation d'environ 560 logements de transition et places en refuge pour les femmes et les enfants fuyant la violence.**

- **Monsieur le président, je suis fier de dire qu'en date du 30 juin 2021, 2.8 milliards de dollars en prêts à faible coût ainsi que des contributions de 1.5 milliard de dollars ont été approuvés. Ceci représente des engagements envers la construction ou la réparation de plus de 106 300 logements.**

CONTEXTE

FAITS SAILLANTS

- **13,2$ milliards** pour l'offre de logements neufs et améliorés dans le cadre du **Fonds national de co-investissement** pour le logement administré par le gouvernement fédéral (**4,52$ milliards** en subventions et **8,65$ milliards** en prêts à faible taux d'intérêt.)
  - Au 30 juin 2021, 264 applications ont été approuvées, totalisants des demandes de prêts de plus de 2,8 milliards de dollars en prêts à faible coût et des demandes de contributions de plus de 1.5 milliard de dollars.
  - Ceci représente des engagements envers la construction ou la réparation de plus de 106 300 logements.
  - De ces sommes, plus de 2,3 milliards de dollars ont été engagés en contributions afin de soutenir la construction de près de 15 800 logements et plus de 2 milliards de dollars engagés à l'amélioration et la réparation de plus de 90 400 logements.

Fonds national de co-investissement pour le logement

Le Fonds national de co-investissement pour le logement de 13,2 milliards de dollars, créé et géré par le gouvernement fédéral, veillera à ce que les logements locatifs existants ne soient pas perdus en raison de leur délabrement et permettra de produire des logements abordables neufs très performants situés à proximité des soutiens et commodités nécessaires, allant des transports en commun et des emplois aux garderies, aux écoles et aux soins de santé. Ce Fonds est composé de 4,52 milliards de dollars en subventions et de 8,65 milliards de dollars en prêts à faible taux d'intérêt.

Le Fonds national de co-investissement pour le logement attirera des partenariats avec les provinces, les territoires, les municipalités, les organismes sans but lucratif, les coopératives et le secteur privé ainsi que leurs investissements pour cibler en priorité la construction de logements abordables et la préservation et le renouvellement du parc de logements abordables existants. Il aidera à accroître le nombre de places d'hébergement pour les survivants de situations de violence, de logements de transition avec services de soutien et de logements abordables et communautaires neufs et renouvelés, et à trouver des moyens de rendre l'accession à la propriété plus abordable. Le Fonds aidera aussi le Canada à atteindre ses buts en matière de changements climatiques et améliorera l'accessibilité du logement pour les personnes handicapées en faisant la promotion de la conception universelle et de la visitabilité. Le Fonds s'harmonisera avec les investissements publics dans la création d'emplois, le développement des compétences, le transport en commun, l'éducation de la petite enfance, les soins de santé et les infrastructures culturelles et récréatives. Lorsque le Fonds national de co-investissement pour le logement aura été établi, le gouvernement fédéral collaborera étroitement avec les provinces et les territoires pour veiller à ce que les investissements soient bien coordonnés et harmonisés.

Pour maximiser l'impact du Fonds, le gouvernement combinera également les contributions et les prêts au transfert des terrains fédéraux à des fournisseurs de logements abordables et communautaires. Au cours des dix prochaines années, des terrains fédéraux d'une valeur d'au plus de 200 millions de dollars seront transférés à des fournisseurs de logements pour encourager la création d'aménagements et de collectivités durables, accessibles et à mixité des revenus et des usages.

En plus de ces nouveaux investissements, le budget de 2021 propose de réaffecter de financement, selon la comptabilité de caisse, annoncé antérieurement, comprenant ce qui suit :

- Un financement de 750 millions de dollars dans le cadre du Fonds national de co-investissement pour le logement, que nous proposons d'affecter en 2021-2022 et en 2022-2023. Ces fonds permettront d'accélérer la création de 3 400 nouvelles unités et de réparer 13 700 unités.

- Un financement de 250 millions de dollars dans le cadre du Fonds national de co-investissement pour le logement, qui sera affecté à l'appui des coûts de construction, de réparation et d'exploitation d'environ 560 logements de transition et places en refuge pour les femmes et les enfants fuyant la violence. Ce financement ciblé est réaffecté, y compris l'avance de 200 millions de dollars de 2021-2022 à 2022-2023, pour s'assurer que le gouvernement respecte ses engagements, et qu'il renforce ses efforts visant à lutter contre la violence fondée sur le sexe, y compris les mesures décrites dans le plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe qui sera présenté prochainement (plus de détails au chapitre 9).

Préparé par	Approuvé par	Secteur responsable	Date/N° du fichier
Hugo P. Fontaine Affaires parlementaires SCHL (613) 748-2895	Patrick Perron Gestionnaire Affaires parlementaires SCHL (613) 748-2248	Solutions clients	10 septembre 2021 QP190129